

Le Petit Lauzertin

Illustré

N°57
Avril 2004



Dépôt légal n°213-- Composition et impression : Mairie de Lauzerte

Le Mot du Maire

Ce 57ème numéro de votre Petit Lauzertin a pris de la couleur pour être plus attrayant. Il a toujours voulu être un organe d'information des actions municipales, il peut devenir si vous le souhaitez un moyen de communication.

Nous attendons vos suggestions, vos articles pour que ce Petit Lauzertin évolue.

Quelle que soit sa forme il est d'abord le fruit du travail constant de bénévoles qui doivent être remerciés. Il peut devenir par vos apports d'articles, d'idées, de positions le lien social entre tous les Lauzertins.

ÉTAT CIVIL. 1er trimestre 2004



NAISSANCES

Carla Lola Marion LANIÈS
le 31 janvier

Maëva Andréa LAMARENIE le 10 mars

MARIAGES

M. SOTTIL Richard et
Melle DREMLYUGA Svetlana le 20 décembre

M. KOPP Frédéric et Melle
FERREIRA Catherine le 27 décembre

M. ZAÏR Tarik et Melle HAMMEL Fatiha le 28 février

DÉCÈS



Mme SCHMIT Germaine veuve PRADA le 26 novembre

Mme ANTONIOLI Liliane veuve MODESTO le 17 décembre

M. RAPIN Patrick le 28 décembre

Mme GRÉZEL Hélène le 25 décembre

Mme FORTIN Henriette le 9 janvier

M. GUCIK Roman le 24 janvier

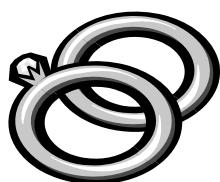
Mme JUDAS Antoinette le 31 janvier

M. BADOUC Casimir le 7 février

Mme VAN HOOFF Maria veuve SCHEENAERTS le 5 mars

Mme CAVAILLÉ Marie épouse LATREILLE le 14 mars

M. CAUMONT Rémi le 23 mars.



Permanences assurées par la Mairie



Permanence du Maire:

Tous les mercredis de 18 à 20h.

CPAM : 1er— 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h.

CAF : tous les jeudis de chaque mois de 9h30 à 11h.

CRAM : tous les 3èmes jeudis de chaque mois de 9h à 12h.

CICAS : tous les 3èmes jeudis de chaque mois de 9h à 12h.

Réunion des veuves civiles tous les 3èmes mercredis de chaque mois

Pédicure : 1er jeudi de chaque mois de 14h30 à 16h . RDV avec Mme LAUR au 05.65.31.91.16

Bus du planning familial tous les 4èmes mardis de chaque mois Place de l'Éveillé et du Collège de 12h à 17h.

Suppression de l'obligation de détenir un titre de séjour pour les ressortissants des Etats membres de la communauté européenne :

Toutefois les ressortissants communautaires, de l'Espace économique européen et les ressortissants Suisses conservent la possibilité de demander, s'ils le souhaitent, pour des motifs de convenance personnelle, un titre de séjour.

L'obligation de détention du titre de

séjour continuera également à s'appliquer à l'égard des ressortissants des Etats qui intégreront l'Union Européenne le 01 mai 2004, dans l'hypothèse où ils souhaiteront exercer une activité professionnelle durant la période de validité des mesures transitoires instituées pour l'accès aux mar-

chés nationaux de l'emploi de ces ressortissants (à l'exception de ceux de Chypre et de Malte). Ne seront en revanche pas soumis à l'obligation du titre de séjour les ressortissants de ces pays qui ne posséderont pas le statut d'actifs.

Infos

Municipales

Et

Diverses

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Vous avez perdu vos documents d'identité, où faire la déclaration ?

titres de séjour : Préfecture ou Sous-Préfecture

Permis de conduire

Police ou gendarmerie

Permis d'identité et passeport : 2 cas peuvent se présenter

vous souhaitez la ou le renouveler : mairie
vous ne souhaitez pas le

renouveler : Police ou gendarmerie

Attention : pour la déclaration de vol de ces documents, l'enregistrement est de la compétence de la Police ou de la gendarmerie.

DEMANDE DE PIÈCES D'IDENTITE :

Avant d'envisager tout déplacement à l'étranger, il vous est recommandé

de vérifier que vos pièces d'identité sont en cours de validité.

Sinon nous vous conseillons de déposer les demandes à la mairie, suffisamment tôt pour diminuer le délai de délivrance de ces titres et ne pas engorger les services de la Préfecture. **Prévoir un délai : 1 mois pour le passeport. 1 à 2 mois pour les cartes d'identité**

Rappel : SORTIES DE TERRITOIRE :

Pièces à porter à la Mairie :

- carte d'identité du mineur
- livret de famille des parents

Stationnement dans l'agglomération de Lauzerte :

Attention :

Il est interdit de stationner sur l'emplacement réservé aux convoyeurs de fonds signalé par des damiers blancs devant le Crédit Agricole.

De même devant la Mairie l'interdiction de stationner est signalée par la mise en place de bacs à fleurs : cette interdiction de stationner a été prise pour faciliter l'accès à la Mairie (accès personnes âgées, livraisons, ...).

DOSSIERS AGRICOLES



**DOSSIER PAC à
retourner avant le 26
avril**

Imprimés à retirer en Mairie :

Les déclarations d'assolement

Les demandes ICHN pour les producteurs concernés.

Les producteurs doivent retourner les dossiers dûment remplis en mairie pour le 26 avril 2004.

La déclaration de surface, y compris le registre parcellaire

La déclaration d'assolement

Les demandes ICHN

La Direction Départementale de l'Agriculture nous informe qu'il serait souhaitable de leur transmettre un premier envoi entre le **15 et le 18 avril 2004**.

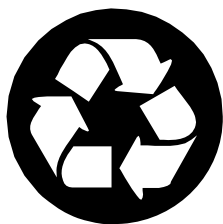
DÉJECTIONS CANINES



Les beaux jours arrivent, les pèlerins ont déjà commencé à traverser notre village et les touristes vont bientôt arriver, aussi nous aimerions mobiliser tous ceux et celles qui comme nous désirent un village propre et accueillant, un endroit où l'on a envie de revenir.

Nous demandons aux propriétaires d'animaux de faire un effort, pour ne plus voir nos rues parsemées de présents qui ne sont pas agréables. Ce que nous n'accepterions pas chez nous, ne doit pas être imposé aux autres. Il suffit d'un peu de volonté de part et d'autre, un geste pour l'environnement, pour le respect de la propreté, du cadre de vie et de la salubrité publique.

RECYCLAGE DES PNEUS USAGÉS



Le président du SIEEOM du Sud-Quercy vous informe que les pneus achetés depuis le 1er mars intègrent une éco-tax. En conséquence, les pneus achetés après cette date doivent être ramenés au garage ou au magasin où vous les avez achetés qui, sur présentation de votre facture, devra vous les reprendre gratuitement.

Pour vous débarrasser de vos pneus achetés avant le 1er mars 2004, nous vous invitons à contacter la société SPS au 05.63.65.20.46 basée à Beaumont-De-Lomagne et spécialisée dans le recyclage de pneus qui vous indiquera les modalités de récupération des pneus.

**EXAMEN DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2003
ET DES BUDGETS PRIMITIFS 2004
(Réunion du Conseil Municipal du 6 avril 2004)**

Budget "Assainissement"

le Compte Administratif 2003 : les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2003 à 19 428 € alors que les recettes de l'exercice atteignaient 38 705 € ou 99 121 € en intégrant l'excédent 2002. **L'excédent global est de 79 694 €.**

La section d'investissement est elle-même excédentaire de 47 663 €.

Le compte administratif et le compte de gestion sont approuvés à l'unanimité ainsi que la proposition d'affectation du résultat.

le Budget Primitif 2004 : inscription en section d'Investissement d'une provision pour travaux de 120 000 euros, entièrement autofinancée.

Parmi les gros travaux qui pourraient être financés, par cette réserve, il a été envisagé l'assainissement du chemin des Horts, l'extension du réseau autour de Lauzerte, le curage de la lagune ainsi que la prise en compte des nouveaux schémas d'assainissements avec la mise en place d'un service de contrôle, sous la responsabilité des collectivités locales, de toutes les installations d'assainissement.

Le Budget Primitif de la Section Assainissement est adopté à l'unanimité

Budget de la Commune

Le Compte Administratif 2003 : les résultats du CA avaient été présentés en commission des finances dès décembre 2003 : **l'excédent de fonctionnement de l'exercice s'élève à 184 382 € et l'excédent cumulé à 278 883 €.**

Le déficit cumulé de la section d'investissement est de 109 787 €.

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement, pour partie : 109 787 €, à la couverture du déficit d'investissement et de reporter le solde, soit 169 096 €, en section de fonctionnement du budget 2004

Le Compte Administratif 2003 et le Compte de Gestion sont approuvés à l'unanimité ; la proposition de répartition de l'excédent est également approuvée à l'unanimité.

le Budget Primitif 2004 : En Section de Fonctionnement : le résultat de l'exercice 2003 après couverture du déficit d'investissement, soit 169 096 € est repris en recettes sur le budget 2004 dont le montant total s'élève à 1 145 056 € alors que le montant des dépenses est de 952 553 €. Il se dégage de ces données un virement possible à la section d'investissement de 192 503 €.

Les contributions directes, **le produit des 4 taxes**, sont en baisse sensible passant de 320 821 € à 301 577 € du fait de la seule variation des bases, en particulier la Taxe Professionnelle **les taux restent inchangés.**

En Section d'Investissement : l'ensemble des travaux d'investissements s'élève à 1 066 818 € : 162 456 € en opérations non individualisées dont l'essentiel (99 756 €) en travaux de bâtiments et 904 362 € en opérations particulières.

Parmi les opérations non individualisées mais identifiées à ce jour ont été prévus : la réhabilitation de l'ancienne école de Nouguy, une participation à la réfection du plafond de la sacristie de l'église Saint-Barthélemy, l'aménagement des ateliers municipaux.

Dans les opérations faisant l'objet d'un programme ont été repris des programmes déjà inscrits en 2003 :

- l'aménagement de la cour de la Lézardière (face à la mairie),
- la toiture de l'église de Saint-Jean,
- la médiathèque correspondant à l'aménagement de l'ancienne maison Condomine.

Trois nouveaux programmes ont été budgétisés :

- le « Jardin du Feu » avec un coût de 53 820 € subventionné à 67%,
- l'aménagement du rond point d'Auléry avec un coût de 45 600 € et une aide de 15 240 €,
- une première tranche de travaux d'aménagement des rues du Haut de Lauzerte pour 300 000 €

L'équilibre de la section s'établit à 1 352 406 €.

Vu les demandes formulées et les précisions apportées, le budget Primitif 2004 est voté à l'unanimité.

Rappel des taux appliqués aux quatre taxes :

Taxe d'habitation : 5.80,

Taxe sur le foncier bâti : 11.50

Taxe sur le foncier non bâti : 54.67

Taxe professionnelle : 7.90

FOOTBALL CLUB LAUZERTIN

FCL EN PLEINE INCERTITUDE



EQUIPE 1 : Il reste 7 journées de championnat et rien n'est encore joué. L'équipe fanion est classée 9^{ème} totalisant 20 points. Elle se trouve cependant dans une position très inconfortable, délicate, car n'étant pas sûre de se maintenir en excellence. En début de saison il était prévu que seuls les trois derniers clubs de la poule descendraient en première division. Or il se trouve que des équipes comme Montech et Lacourt-St-Pierre qui opèrent en promotion ligue sont très mal classées et susceptibles de relégation. Dans le cas où ces deux clubs seraient rétrogradés il y aurait donc plus de 3 clubs d'excellence relégables. Nous ne savons pas encore ce que les instances districales vont mettre en place pour la prochaine saison. Quoi qu'il en soit cette saison qui s'annonçait sous les meilleurs auspices se termine en eau de boudin. Qui eut crû qu'avec la qualité intrinsèque des joueurs dont nous disposions nous en serions arrivés là. Comme quoi dans une saison de football il faut tenir compte des impondérables. Les résultats ne suivent pas forcément le potentiel technique de l'effectif que l'on

possède. Il y a la motivation qui est primordiale. Le staff technique et les dirigeants misaient beaucoup sur cette saison. Notre équipe passait, vu le recrutement effectué, comme l'épouvantail de la poule et était redoutée par toutes les autres formations. Il faut constater que si le recrutement était excellent il y a eu cependant une carence sur le plan offensif. Nous n'avons pas eu un joueur capable de perfo- rer les défenses adverses et cela nous a fait défaut à plusieurs reprises tout au long de la saison. Par contre notre défense s'est montrée solide n'encaissant que 17 buts. Nous sommes également les champions des matchs nuls 11 à notre actif. Si certains s'étaient transformés en victoire nous n'aurions aucun souci à nous faire. Attendons la fin de saison et nous en tirerons les conclusions qui s'imposent.

COUPE DU TARN ET GARONNE :

Notre équipe est qualifiée pour les quarts de finale de la coupe du TARN et GARONNE après avoir éliminé LARRAZET(1 à 0) et MONTECH(5 à 1). Nous attendons le tirage au sort pour connaître notre

prochain adversaire. Il reste en course 4 équipes d'excellence et 4 équipes de première division. Peut-être que la surprise viendra de ce côté là.

EQUIPE RESERVE

Cette équipe sous la houlette de David CARDINALI réalise un bon championnat en deuxième division. Elle possède de bons éléments et pratique un beau football.

ECOLE DE FOOTBALL :

L'équipe des moins de 13 ans réalise des résultats en dents de scie. Elle jongle entre victoires et défaites. Elle possède en ses rangs un joueur talentueux nommé Jean-David LE-GRAND. Il a été sélectionné dans l'équipe du Tarn et Garonne des moins de 13 ans et s'est distingué en marquant à plusieurs reprises. Nous lui adressons toutes nos félicitations ainsi qu'à son éducateur Mohamed GLITI. En ce qui concerne l'équipe des Poussins elle tourne à plein régime et accumule les victoires. Il y a là un très bon petit groupe qui, s'il reste soudé, devrait promettre.

A . S . C . Q . B



TENNIS DE TABLE :

Nos pongistes brillent particulièrement en ce moment. Ils sont premiers en championnat départemental 2 par équipe. Dans la catégorie débutants va avoir lieu un stage départemental d'une durée de 3 jours.(7,8 et 9 avril) à MONTAUBAN. Monsieur VARIN responsable de la section va amener 4 jeunes pongistes (catégories Poussins, Minimes, Benjamins). Nous leur souhaitons de profiter pleinement de ce stage qui ne peut être qu'enrichissant.

VOLLEY-BALL :

Nos volleyeurs ont énormément de difficultés à évoluer dans une poule où les équipes sont d'un niveau très élevé. Ils accumulent les défaites et se trouvent derniers au classement. Ils auraient dû entamer cette saison dans la catégorie inférieure mais pour équilibrer les poules les instances départementales UFOLEP les ont maintenus dans l'élite. L'an prochain où ils pratiqueront dans une catégorie conforme à leur niveau ils se sentiront plus à l'aise et lutteront à armes égales.

AÏKIDO :

La section est toujours aussi dynamique. Les adultes dont l'effectif est stable s'entraînent toujours sous la houlette de Serge KARAGATCHEFF. Les jeunes pratiquants sont pris en main depuis le début de la saison par Richard FURLAN. L'effectif jeunes a par contre légèrement augmenté. Richard enrichit en ce moment sa formation en suivant des stages de perfectionnement qui déboucheront sur des passages de grades et un brevet d'Etat. Il pourra ainsi faire profiter ses élèves de ses acquisitions.

USL RUGBY

L'USL XV: Plus d'une cinquantaine de seniors représentent notre village les dimanches dans la région, plus d'une vingtaine de gamins portent les couleurs lauzertines sur les stades du département. **École de rugby:** Elle continue son petit bonhomme de chemin, sans bruit, mais avec beaucoup d'enthousiasme et de passion comme le demande ce sport. Bien sûr la convivialité reste une poutre maîtresse du système. Petit à petit les effectifs augmentent et comme Obélix qui est tombé dans la potion magique, quand on y a goûté, on ne peut plus s'en passer. Afin de les encourager, l'Amicale des anciens leur a offert un goûter au retour d'un entraînement. Les parents ont eu aussi droit au verre de l'amitié. Bravo les petits! Continuez à vous amuser. **Amicale des anciens:** Cette amicale reste active et participe à la vie du club en offrant des ballons porteurs de victoires. Cette année un repas a permis des retrouvailles autour d'une bonne table, avant,

bien sûr, d'aller encourager les jeunes. Un joueur qui avait dû suspendre sa saison, pour cause de blessure, a eu les honneurs de la table. Ce geste a été apprécié et devrait être renouvelé. Est-ce que ce repas l'a dopé? Il a repris l'entraînement et a retrouvé sa place en équipe I. L'assemblée générale de L'Amicale des Anciens de l'USL XV aura lieu le dimanche 18 avril chez Guy Rey où on peut encore se faire inscrire (05 63 94 64 43). **Équipe II:** Malgré un riche effectif elle a souffert du manque de matches. De nombreux clubs ont déclaré forfait en cours de saison obligeant nos joueurs à rester au repos dominical. Cependant ceux-ci ne sont pas entièrement inactifs. Dans l'ensemble, ils ont été assidus aux entraînements et ont pu rendre service en plusieurs occasions à l'équipe I. Des matches amicaux sont venus meubler la fin de la première phase. Pour cette équipe le premier objectif a été atteint puisqu'elle se qualifie pour les

huitièmes de finale du championnat Midi-Pyrénées. Le match aller aura lieu à Septfonds le 03 avril et le match retour quinze jours plus tard à Vignals. Bonne chance et amusez-vous bien.

Équipe I: Cette année encore elle a effectué un bon parcours en matches de classement, tant en championnat, qu'en challenge Crédit Agricole. En challenge, une seule défaite à l'extérieur, sur quatre rencontres, est venue ternir le bilan dans cette compétition. Il reste quand même trois victoires. En championnat, L'USL XV termine première de sa poule avec à son actif quinze victoires sur dix huit rencontres. Les trois défaites ont été concédées à l'extérieur, dont deux en début de saison où les joueurs se cherchaient encore. Le jeu a très nettement été orienté vers l'offensive, 48 essais ont été inscrits pour 407 points marqués. La défense a aussi été efficace, l'USL n'encaissant que 187 points. Les essais ont été marqués autant par les costauds du pack que par les gazelles des lignes arrières.

Premiers Objectifs Atteints

Le jeu est complet et devrait permettre une bonne suite de championnat. La qualification a donc été obtenue en restant invaincus à Vignals pour la seconde saison consécutive, premier objectif atteint également pour cette équipe. En huitième de finale du championnat régional, nos joueurs se déplacent en match aller à Villeneuve. Le match retour aura lieu à Vignals le 18 avril. Venez nombreux encourager nos lauzertins. Un point fort cette saison: l'équipe I MTG XV est venue s'entraîner à Vignals avec nos joueurs. L'expérience a été très enrichissante et appréciée de tous, tant sur le terrain qu'autour d'une bonne table. Pourquoi ne pas renouveler?

DANSÉLITE

C'est le samedi 20 Mars que notre professeur Grégory Guichard et sa nouvelle partenaire Lucie Garric ont disputé les Championnats de France de Danses Latines à Albi. Soutenus et encouragés par de nombreux élèves de l'Association Dansélite qui avaient fait le déplacement, ils ont obtenu un résultat prometteur pour l'avenir. Ils dansent ensemble depuis seulement 2 mois et ont souhaité se présenter au Championnat de France dès cette

année. Ils se sont mesurés à l'élite de la danse latine en France et ont atteint les demi-finales. Ils ont été récompensés pour le travail acharné qu'ils ont fourni durant ces dernières semaines. Nous sommes très heureux pour eux et leur souhaitons bonne chance pour le prochain Championnat de France de Danse Standard qui se déroulera le 1^{er} Mai à St Maur. Vous pourrez les voir évoluer sur la piste le soir de notre gala annuel qui se déroule cette

année le Samedi 15 Mai 2004 à la salle des fêtes de Lauzerte. Pour cette deuxième édition de « danse en fête » vous assisterez à différentes démonstrations de danse : formations adultes et enfants de l'école Dansélite, lindy hop par une compagnie de Toulouse ainsi que du Hip Hop, du modern jazz, de la danse sportive par des couples de compétiteurs nationaux et bien sur Grégory et Lucie dans de nouvelles chorégraphies qu'ils ont

spécialement préparées pour ce gala. A l'issue du spectacle grande soirée dansante. Nous mettons tout notre cœur à organiser cette soirée que nous voulons d'une grande qualité. Les billets sont déjà en vente nous vous conseillons de réserver vos places. Entrée avec une boisson offerte : 14€ pour les adultes et 10€ pour les enfants de 6 à 12 ans. Gratuit pour les moins de 6 ans. 06.84.48.86.12 ou Office de Tourisme 05.63.94.61.94.

A LA CRÈCHE, Vive le printemps



Tandis que Cécile, l'Auxiliaire de puériculture, garde les tout-petits dans leur

environnement douillet, des « fraises » rouges et craquantes s'appêtent à effectuer leur première sortie du Printemps : tel est le déguisement des « Grands » pensé et confectionné par Sandrine, l'aide maternelle, afin de défiler dans les rues de Lauzerte à l'occasion du Carnaval du 19 mars organisé par les écoles du Bassin. Tout ce groupe est sous la surveillance de Brigitte l'Éducatrice et Directrice accompagnée de parents

qui ont avec nous savouré l'émerveillement de nos petits devant ce spectacle qu'a été la sentence de Monsieur Carnaval. Je voudrais remercier toute l'équipe ainsi que les parents pour leur dévouement dans cette organisation.

Contactez nous au 05.63.94.53.42 de 8h à 11h ou de 14h à 18h30, le meilleur accueil vous sera réservé.

La Présidente.

Mme Clément

ACTION JEUNES



Collégiens sur Cyclos

Le 23 mars a eu lieu la première séance de la toute nouvelle école de préformation au Brevet de Sécurité Routière (BSR), diplôme incontournable maintenant pour les jeunes conducteurs d'engins motorisés. C'est grâce à la coopération Collège/Association Action Jeunes depuis 2 ans que ce projet a pu enfin émerger; L'école s'est dotée de cyclo-

moteurs et de panneaux routiers. L'association Action Jeunes délègue son animateur spécialisé moto. Les collégiens de 13-14 ans pourront ainsi bénéficier de 12 heures de formation, temps bien supérieur aux seules trois heures obligatoires du BSR. Le but est bien évidemment de parfaire les connaissances des jeunes : maniement des cyclos, meilleur apprentissage des pan-

neaux routiers et du comportement sur route par rapport aux autres usagers. A l'issue de cette formation, les jeunes pourront passer leur BSR à tarif réduit. Ainsi, le collège et l'association espèrent ainsi participer à la diminution des risques d'accidents de cyclomoteurs sur routes, dont le département du Tarn et Garonne détient le triste record du plus important de France.

CENTRE DE LOISIRS

Le CLSH sera à nouveau ouvert pendant les vacances de printemps, du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h00. De nombreuses animations sont proposées aux enfants de 4 à 12 ans : Jeux - Sports - Ateliers de bricolage - Séances de sécurité routière - Balades - Expériences scientifiques - Modelages -

Peinture - Grands jeux. Dès février, le mode d'inscription a changé, et nous incitons les parents à inscrire les enfants et à effectuer les paiements à l'avance, du mercredi au vendredi de 16h00 à 19h00 au CLSH, ou, pour les journées de la semaine suivante, en fin de journée de CLSH

de 18h00 à 18h45. Pour ces vacances, 3 animateurs pour encadrer et animer vos enfants. Alexandre VALENTE, BAPAAT escalade, VTT et Environnement pour les 7-12 ans Romain von ALLMEN, BAFA et en formation BAPAAT, pour les 4-6ans.

Médiathèque Intercommunale Pierre SOURBIÉ

Voici les dates des prochaines manifestations que nous vous proposons :

Dimanche 18 Avril toute la journée: Florales : Expositions des dessins des Ecoles de la Communauté de Communes. Journée portes ouvertes et à 15h30 contes avec Matiana

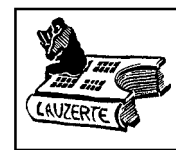
Vendredi 23 Avril à 21 h : Salle des Fêtes de Ste Juliette : Soirée musicale avec « Les Ostrogoths ». Chansons françaises avec répertoire de Brel, Brassens, Du-

tronc, Nougaro... Cette soirée est organisée en partenariat avec la commune de Sainte-Juliette et dans le cadre de nos manifestations dans la communauté de communes.

Jeudi 13 mai : Rencontre avec un auteur. Nous recevons Madame Simone Delbosc-Bezelgues (présente sur notre stand à la dernière journée de l'arbre) pour son livre « Des saisons et des vies » qui raconte la vie dans nos campagnes au

cours du XX^e siècle, et « Les aventures de Trottnette, la cochonnette » qu'elle présentera dans les écoles pour expliquer aux enfants la fabrication d'un livre. Ces livres sont disponibles à la Médiathèque.

Jeudi 10 juin à 21h : Rencontre autour du livre « Effroyables Jardins » de Michel Quint à la Médiathèque. Nous vous invitons à venir débattre autour de ce livre, le cercle de nos lecteurs s'est élargi ce qui permet des échanges d'idées plus riches et variés.



Depuis début Mars nous avons des DVD, essentiellement musicaux (spectacles, comédies musicales, one man show, théâtre). Ils sont à votre disposition au secteur multimédia. Les CD-ROM ont été renouvelés ainsi que les CD audio.

A bientôt.

Pascale et Cathy

Téléthon 2003

Au nom de Lauzerte et des villages voisins, c'est un chèque de 3090.74€ que nous avons adressé à l'A.F.M, presque autant qu'en 2002 (3177.99€). Une fois de plus donc, nous avons su nous mobiliser pour apporter notre contribution à la recherche sur les maladies

génétiques.

Notons pour cette édition 2003, une plus grande contribution des clubs sportifs et associations et de nouvelles prestations appréciées : clown, danses sportives, tours à moto...

Un grand merci à tous

ceux qui avant, pendant et après ce grand rendez-vous annuel, ont donné de leur temps et fait preuve d'une grande générosité.

Les coordonnateurs.



COMITÉ DES FÊTES DE LAUZERTE

Le Comité des fêtes va mieux !

Quelques jeunes du village et des alentours ont entendu notre appel. C'est avec bonne humeur que nous avons donc décidé tous ensembles de continuer les différentes fêtes. D'ores et déjà nous avons arrêté 3 dates :

Le 26 juin : Feu de la St Jean avec Chebran System.

Le 13 et 14 juillet : Soirée Disco pour le 13 juillet et repas champêtre avec l'orchestre Diabolo pour le 14 juillet.

Le 29 août : soirée sur le thème espagnol avec

une paëlla géante.

Nous vous attendons nombreux pour ces manifestations.

Le Bureau

COLLÈGE QUERCY-PAYS DE SERRES

**« Apprendre, se divertir, communiquer, s'orienter, vivre ensemble ».
C'est désormais la devise du collège.**

En effet, le remarquable travail réalisé en Arts Plastiques par les élèves des classes de troisième, sous la conduite de leur professeur, vient de se concrétiser par l'édition de la plaquette du collège, caractérisée par ces mots contenus dans le titre de cet article, reflétant la façon dont nos collégiens ont bien voulu caractériser leur lieu de vie. En ce jour de départ en congés de printemps, les conseils de classe qui viennent de se terminer révèlent, globalement de bien bons résultats. Plus particulièrement, pour les élèves de 3^{ème}, la période qui s'ouvre est des plus importantes et très

intense pour eux. Ils doivent maintenir un niveau de travail convenable pour aborder dans les meilleures conditions possibles leur Diplôme National du Brevet qui se déroulera, au collège les 24 et 25 juin 2004. De plus, ils vont devoir arrêter leur décision par rapport à leur choix d'orientation. Pour se faire, tous les élèves de 3^{ème} ont pu aller en stage d'observation pour une période de trois jours, dans les entreprises ou les services de leur choix. Le 30 mars, ils ont pu compléter leurs informations en allant sur place rendre visite aux professions, dans le cadre du forum des métiers. Le 20 avril ils pourront se déplacer à Montauban, dans un lycée polyvalent pour se rendre compte sur place, du travail à accomplir et des exigences exigées dans la voie qu'ils entendent choisir au sortir de la classe de troisième. **Les résultats du deuxième trimestre ont permis au conseil de classe d'émettre un avis provisoire, qu'il conviendra de respecter. S'il est contraire aux espérances, il est urgent de renouveler le contact avec les professeurs principaux et le COP, pour rechercher la voie la mieux adaptée à l'élève. Lors d'une prochaine réunion fixée à la mi-mai, sur la procédure**

d'affectation en Lycées ou en Lycées Professionnels, à la salle des Fêtes de la municipalité, l'ensemble des élèves de 3^{ème} et leurs parents pourront s'informer sur les modalités de constitution des dossiers et rencontrer les Provideurs ou leurs représentants, de ces Établissements, pour parfaire leur information. Au collège, on apprend, on s'oriente selon ses choix, on communique, mais on invite aussi à vivre ensemble en toute sécurité tant à l'extérieur sur nos routes qu'à l'intérieur de nos bâtiments. Depuis le début de ce troisième trimestre, le 22 mars, le collège propose à tous les élèves, âgés au moins de quatorze ans, une formation à la sécurité routière pour les préparer à l'obtention du brevet de sécurité routière (BSR). Ce diplôme, obligatoire pour l'utilisation de tout engin motorisé de moins de 50 cm³ se déroulera, au collège, à partir du 15 juin, sous la responsabilité d'une auto - moto école agréée. Tous les élèves intéressés doivent se faire connaître le plus rapidement possible. En ce qui concerne la sécurité interne au collège en cas de risques majeurs, du genre tempête violente, inondations, nuage

toxique, l'ensemble de la communauté éducative étudie la mise en place du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). A cet effet, le 30 avril, lors de la validation de ce plan, à l'occasion d'un exercice de simulation, l'ensemble de la population lauzertine sera amené à découvrir la tonalité d'un signal d'alarme interne à notre établissement. Tout comme pour les précédentes années scolaires, celle-ci se terminera par quelques manifestations et dès maintenant vous pouvez retenir les dates suivantes : Le VENDREDI 3 juin, soirée théâtrale avec chorale et chœurs musicaux, à partir de 21h, à la salle des Fêtes de la Municipalité. Le VENDREDI 18 juin, Fête des élèves avec après-midi récréatif pour les jeunes et opération « collège ouvert » pour l'ensemble des parents et le public en général. **A l'occasion de cette journée, les parents des élèves de CM2 des classes primaires des écoles environnantes seront invités à venir découvrir le collège et dialoguer avec les équipes enseignantes. André Carretier**

Écoles Élémentaire et Maternelle



Le Carnaval es arribat ! Le vendredi 19 mars, il y avait du monde dans les rues de Lauzerte, les écoles de Miramont, Touffailles, Trèjoul, Sauveterre, Lauzerte maternelle et élémentaire ont défilé, dansé pour montrer leurs déguisements. Après avoir été jugés plusieurs M. Carnaval ont été brûlés sur la place. Ensuite les partici-

pants ont dévoré les pâtisseries préparées et servies par les mamans. Bravo et merci à tous les acteurs de cette fête réussie. Adiù Carnaval

Du côté de l'école maternelle

Au mois d'avril : Nous participons pour la deuxième année aux Floralies de Lauzerte. Nous avons réalisé des sculptures, des mobiles, des objets divers sur le thème « Clair de lune ». Ce thème nous a beaucoup inspiré et les créations sont assez variées. Nous vendrons également des boutures, des plants ... Nous en garderons quelques uns pour fleurir le jardin de l'école car nous participons au concours des écoles fleuries. Le jury doit venir visiter notre école début mai. Nous allons voir un spectacle à Miramont un spectacle des trois chardons « Pitou, l'enfant roi » avec les autres élèves du Bassin. **Au mois**

de mai : Nous recevons un auteur-illustrateur belge, Emile Jadoul, dans le cadre du salon du livre de Montauban. Ce jour là, les élèves de l'école de Sauveterre se joindront à nous. Nous ferons également une sortie à la ferme de Saint Martin à Labarthe avec les élèves de Sauveterre et l'intervenant occitan. Nous avons également un projet de rencontre sportive, toujours avec les élèves de Sauveterre. **Inscription à l'école maternelle** : Nous demandons aux parents, ayant un enfant qui aura 2 ans avant le 30 juin 2004 et qui souhaitent l'inscrire à l'école maternelle de Lauzerte pour la rentrée 2004, de prendre contact avec l'école pour une pré-inscription. Une journée de prise de contact sera organisée au mois de juin et nous leur ferons parvenir des invitations.

OFFICE DE TOURISME

Festivités.

La belle saison arrive et avec elle son cortège de manifestations. Comme prévu, nous éditons des programmes mensuels en avril, mai et juin, comprenant également les expositions.

Celui d'Avril est toujours disponible, celui de Mai vous sera proposé dès la fin Avril.

Nouveauté de cette année : nous envoyons systématiquement ces programmes aux personnes qui nous témoignent leur soutien en adhérant à l'Office de Tourisme. Si ce n'est encore fait, pensez-y.

1^{er} temps fort de l'année : Les Florales, qui se dérouleront Dimanche 18 avril. Vous pouvez retirer le programme complet à l'Office de Tourisme.

Promotion.

Suite au succès de l'exposition patrimoine, c'est

plus particulièrement l'épicerie ancienne qui a retenu l'attention du directeur des galeries Lafayette antenne de Montparnasse à Paris, de passage cet été à l'exposition et nouvellement installé dans la région. Il nous a amicalement proposé d'exposer cette épicerie aux galeries Montparnasse, du 10 au 29 mai. Toute l'équipe de la commission patrimoine de l'Office de Tourisme s'affaire donc pour les derniers préparatifs de ce déménagement. Outre la reconnaissance du travail réalisé, il s'agit d'une opportunité de promotion très intéressante pour Lauzerte et la région puisque plus de 8000 personnes fréquentent par jour les galeries Montparnasse. Nul doute qu'ils seront ravis de replonger dans la nostalgie du commerce de proximité d'autrefois et de découvrir Lauzerte par la même occasion. Un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans

cette opération, et plus particulièrement à Paulette et André Rolland qui nous prêtent tout le matériel de cette épicerie de famille, fermée à Lauzerte en 1954.

Nous avons « relooké » et complété notre site internet, du moins pour la partie informations pratiques, certains chapitres restant encore en construction. N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de vos impressions : www.quercy-blanc.net

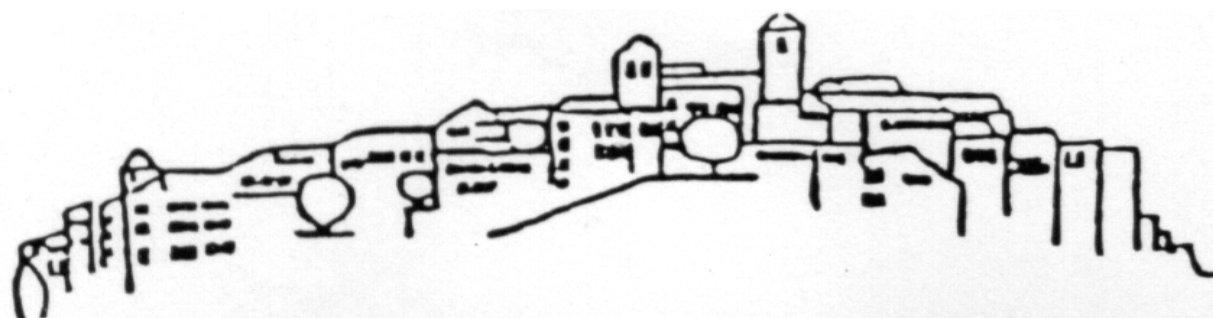
Après l'édition récente d'un nouveau plan du village et de la Communauté de Communes Quercy Pays de Serres, nous travaillons actuellement à la réalisation d'une chemise qui regroupera l'ensemble de l'offre touristique que nous proposons sous forme de fiches thématiques, actualisées, complétées et améliorées chaque année.



Bilan 2003.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 3 mars dernier. Ceux qui sont intéressés peuvent se procurer le rapport d'activité complet, comprenant les actions menées, les bilans financiers et de fréquentation,...

A bientôt,
Fabienne et William.



Sur le thème « Clair de Lune »



Lauzerte

82

10ème Floralties



Dimanche 18 Avril

S.N.S.



GROUPAMA D'OC
ASSURANCES



CREDIT AGRICOLE
SUD ALLIANCE



CONSEIL GÉNÉRAL
DE TARN-ET-GARONNE